



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE RESTAURATION SCOLAIRE

CHOIX DES MENUS

Choix possible !

JOURS	MENUS
LUNDI	menu viande ou sans viande (œufs ou légumineuses)
MARDI	menu unique = menu végétarien
MERCREDI	menu viande ou sans viande (légumineuses ou poissons frais)
JEUDI	menu unique = poisson frais
VENDREDI	menu viande ou sans viande (légumineuses ou poissons frais)

»»» Projet d'accueil individualisé (PAIPE) à renseigner lors de l'inscription périscolaire. Plus d'informations via le Portail Famille.

HORAIRES - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- 7 h 30 - 8 h 20 (suivi des cours)
- 12 h - 13 h 50
- (fin des cours) 16 h 30 - 18 h 45

RÉSERVATION

Les réservations sont réalisables, modifiables et/ou annulables **7 jours avant l'accueil** (avant 22 h). Annulation possible pour l'accueil du matin et du soir auprès des responsables de site, par courriel ou par téléphone, **au plus tard la veille avant 9 h.**

FACTURATION

PRÉSENCE NON RÉSERVÉE



Mon enfant est présent aujourd'hui mais ce n'était pas prévu.

Je paye entre 2 et 5 euros en plus de mon tarif habituel.

MAJORATIONS 2022-2023

Les présences non réservées seront facturées au tarif habituel accompagné d'une majoration:

- 2 € pour l'accueil périscolaire du matin
- 5 € pour la restauration / temps du midi
- 3 € pour l'accueil périscolaire du soir

FACTURATION

ABSENCE JUSTIFIÉE = PAS DE FACTURATION



Mon enfant est absent mais il devait déjeuner / goûter à l'école.

»»» *J'appelle le service périscolaire avant 9 h pour ne pas être facturée) et je suis dans un cas ci-dessous.*

MOTIFS RECEVABLES

- **Raison médicale** de l'enfant (maladie, blessure, hospitalisation, isolement sanitaire) sur justificatif avant le 3 du mois suivant
- **Urgence familiale** (hospitalisation, décès...)
- Raison liée au **planning scolaire** (sortie, enseignant non remplacé, fermeture de classe, grève, éviction...)

Je ne paye rien.

ABSENCE INJUSTIFIÉE = FACTURATION

Tout autre motif sera considéré comme non valable.

Je paye le tarif habituel si je n'ai pas désinscrit mon enfant.